

Affranchissement insuffisant de Jérusalem pour le Pérou en 1858

Raphaël LIVNAT

" PIÈCE DU MOIS " DU 6 SEPTEMBRE 2014

1858



Jerusalem 1 Avril 1858, griffe linéaire type III en bleu, c.à.d. perlé Jaffa 2 Avril 58 + PP
Lettre pesant jusqu'à 7 ½ g à destination de Santiago (Chili) par la voie de Panama.
Affranchie 1 franc (80 c + 20 c) oblitérés P.C. 3768 de Jaffa.
Paquebots de la Méditerranée en rouge.

L'affranchissement à destination du Chili est obligatoire jusqu'au port de débarquement, il est de 1,40 F, suivant le tarif du 1.1.1857 pour les côtes occidentales d'Amérique du Sud par voie de Panama. D'où deux cachet PF (dont un surcharge le cachet PP de Jaffa). Dans ce cas, pour que la lettre puisse suivre son cours, le distributeur de Jaffa a dû être forcé en recette, en France est apposé le timbre PD et sur les timbres l'oblitération **rouleau de points**. Le c.à.d. rouge London CZ 17 AP 58 PAID indique la voie des paquebots anglais sur l'Atlantique et le Pacifique. Taxe 15 centavos dans un cercle rouge pour le tarif intérieur et de voie de mer chilien du 1^{er} juillet 1853



Au verso : En manuscrit le chiffre 4 (décimes) indique l'affranchissement manquant,
Dont la distribution de Jaffa a été forcé en recette,
Alexandrie 4 avril, Marseille 15 avril, Marseille à Paris 15 avril, Paris 16 avril,
Paris à Calais 16 avril 1858.